**NOTICE DE FACTURATION POUR LES SESSIONS EN BELGIQUE OU AU LUXEMBOURG**

Pour toutes sessions se déroulant au Luxembourg ou en Belgique, nous vous demandons de bien vouloir facturer Orsys Luxembourg / Belgique selon la formation concernée.

En effet, Orsys a une entité Belge et une entité Luxembourgeoise que vous devez facturer lors d’animations dans ces deux pays.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à la facturation.

La facture doit faire apparaître :

* Le nom ORSYS et l’adresse dans le pays
* Le numéro Intracommunautaire de l’entité Orsys
* La mention : « Autoliquidation -  Art. 259 A du CGI »

La TVA n’est pas applicable.

Vous êtes tenus d’effectuer une DES (Déclaration Européenne de Services) sur le site ProDouane. (Uniquement dans le cas où vous seriez assujettis à la TVA)

**Pour la Belgique :**

SPRL ORSYS BELGIUM

56 avenue des Arts

B-1000 Bruxelles – Belgique

N° Intracommunautaire d’ORSYS Belgique : BE0461540450

**Pour le Luxembourg** :

Orsys Luxembourg

32-36 boulevard d’Avranches

L-1610 Luxembourg

N° Intracommunautaire d’ORSYS Luxembourg : LU26288568

NB : La gestion des factures est centralisé au siège à Paris, les factures sont donc à envoyer par courrier à Orsys Paris la Défense ou par mail à [facture@orsys.fr](mailto:facture@orsys.fr).

**Pour tout complément d’information, merci de vous adresser à** [**facture@orsys.fr**](mailto:facture@orsys.fr)